

Introduction

1. Un ouvrage nécessaire

À l'heure où l'on constate qu'après avoir longtemps négligé l'enseignement du vocabulaire les instances éducatives semblent décidées à renouer avec ce qui fut jadis, aux côtés de la grammaire, le deuxième pilier de l'apprentissage des langues, il s'avère nécessaire de fournir des outils spécifiques et originaux aux enseignants et à leurs élèves. Ces derniers sont en effet trop souvent limités au vocabulaire des textes littéraires de leurs manuels, trop souvent réduits à des présentations aléatoires de vocables non hiérarchisés, non comptabilisés, rarement étudiés dans leurs diverses acceptions ou combinatoires, rarement associés à leurs dérivés morphologiques ou à leurs apparentés sémantiques. Les dictionnaires de langue remplissent bien les fonctions qui leur sont traditionnellement dévolues mais ils ne peuvent en aucune manière être considérés comme des outils d'apprentissage du vocabulaire, quand bien même ils en afficheraient la prétention dans leurs titres. Quant aux listes thématiques elles ont montré leurs limites, mais l'étude thématique du vocabulaire reste néanmoins ancrée dans les esprits et laisse peu de place à d'autres approches.

Si l'on veut constituer le vocabulaire thématique de la *maison*, on pourra circuler entre nos articles « HABITER & MAISON », « CONSTRUIRE », « CHATEAU & HÔTEL », etc. On constituera ainsi l'embryon d'un vocabulaire technique, mais cela n'apportera aucune lumière sur la relation entre le verbe *construire*, le substantif *structure*, et l'ensemble assez imposant des vocables français formés sur la base *-struct-*, ni sur le fait qu'on peut aussi construire une phrase, un raisonnement et toutes sortes d'autres choses. Le travail par thème, parfaitement justifié dans sa perspective propre, présente l'inconvénient de laisser de côté de grands verbes et des noms abstraits qui sont parmi les plus intéressants au point de vue linguistique.

Quel est l'éventail des possibilités qu'offrent aux francophones ces extraordinaires machines sémantiques que sont des verbes comme *faire*, *prendre*, *passer*, *porter*, etc. ? Ou des mots aussi usuels que les noms *chose*, *sujet*, *objet*, *méthode*, etc. ? De quoi peut-on parler avec ces outils que la langue met à notre disposition, avec leurs escortes de dérivés, d'apparentés, de synonymes et d'antonymes ? Les recherches linguistiques, statistiques et lexico-pédagogiques de ces dernières décennies permettent de répondre à ces questions et d'organiser maintenant le lexique sur d'autres bases. C'est en nous appuyant sur ces recherches que nous avons d'abord publié le *Dictionnaire du Français Usuel* (désormais *DFU*), et que nous en publions aujourd'hui une version allégée intitulée *Vocalire*, où l'on voit, dès le titre, que nous avons résolument effacé ce qui pourrait apparenter notre ouvrage à un répertoire alphabétique plus ou moins traditionnel et affiché au contraire notre ambition de proposer un véritable et original manuel de vocabulaire. Livre « tous publics » ou seulement livre du maître ? L'avenir le dira.

2. La sélection des 7500 vocables de la nomenclature

Alors que, comme nous le redirons plus loin, les 15000 mots du *DFU* avaient été groupés empiriquement, selon des critères sémantiques, autour de 907 mots hyperfréquents, la sélection des 7500 mots de *Vocalire* s'est faite sur des critères statistiques et morphologiques. Il serait fastidieux de conter ici par le menu détail les modalités de cette sélection ; il suffira de dire que cette dernière repose 1. sur de sérieuses et fiables études de statistique lexicale, 2. sur notre propre intuition de francophones quant à la fréquence de certains vocables, et 3. sur l'existence de familles morphologiques où l'on se ressemble tellement par la forme que la connaissance d'un membre particulièrement représentatif permet d'inférer plus ou moins aisément les sens des autres, ce que Hausmann appelle la « transparence intralinguistique » :

Nous pouvons [...] définir la transparence comme l'intelligibilité immédiate d'un mot inconnu [...] en raison d'une iden-

tité morpho-sémantique (partielle) avec un mot connu (ou plusieurs mots connus). Les mots *obéissant*, *désobéissant*, *obéissance*, *désobéissance* et *désobéir* sont transparents pour [...] qui maîtrise le verbe *obéir*. [...] Les mots transparents ne méritent pas un effort d'apprentissage au même titre que les mots non-transparentes.

À partir d'une liste de base de quelque 3000 vocables, nous avons identifié 2000 de ces familles morphologiques, que nous avons ensuite complétées en nous appuyant sur l'index du *DFU*, sur la nomenclature du *Dictionnaire fondamental de la langue française*, et même sur certains articles du *Dictionnaire étymologique du français*, en veillant à ne pas inclure dans notre sélection des mots certes très transparents mais vieillissés ou trop peu usuels. Le nombre d'individus réunis dans ces familles est très divers : il y a des familles nombreuses, très nombreuses même si l'on fait jouer – raisonnablement – l'étymologie, d'autres très réduites, et aussi quelques mots isolés.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés au final avec un total de quelque 7500 vocables, qui se trouve représenter par hasard la moitié du contenu lexical du *DFU*. Nous considérons ces 7500 vocables comme les mots essentiels du vocabulaire français. Ce que nous disions déjà dans la préface du *DFU* à propos de ses 15000 vocables, nous pouvons le redire ici : 7500, c'est peu si l'on considère que le Littré compte quelque 70000 entrées et le Petit Robert 50000,

... mais c'est probablement un honnête bagage lexical quand on sait qu'il n'en a pas fallu plus de 4000 à Corneille, ni plus de 3500 à Racine pour écrire tout leur théâtre, et que, parmi les modernes, des auteurs comme Paul Valéry, Jules Romains, Aragon, Giraudoux, Colette, Mauriac, Malraux, Sartre, Camus, se tiennent dans une moyenne de 10000 pour l'ensemble de leur œuvre dépouillée.

On pourra s'étonner de la présence - parmi les mots-vedettes ou leurs satellites - de certains mots et de l'absence de certains autres, mais il faut bien faire des choix, car à vouloir tout faire apprendre d'emblée on risque de ne pas faire apprendre grand chose. Le moment viendra, à un autre niveau, d'accorder aux absents l'importance qu'ils méritent. Cela ne signifie pas qu'ils n'auront pas été déjà rencontrés, mais nous faisons une différence entre rencontrer un mot et l'étudier de façon approfondie. La fonction de nos articles est de renforcer ou d'accompagner l'acquisition aléatoire d'un certain vocabulaire par un apprentissage systématique de la partie la plus importante du lexique.

3. L'organisation en articles

Pour la répartition de nos 7500 vocables, il n'était nul besoin d'inventer : le plus grand nombre allait à l'évidence se retrouver au sein des 442 articles du *DFU*, articles que nous avons donc revus un par un sans toucher à la cohérence sémantique qui avait prévalu aux regroupements lexicaux initialement opérés. Il nous suffira donc de redire ici comment les articles originels avaient été organisés.

Nous étions partis d'une liste de 907 vocables hyperfréquents établie par Étienne Brunet, soit un petit millier de mots, de fréquence supérieure à 7000, couvrant environ 90 % du corpus du *Trésor de la langue française*. Nous étions ensuite passés de 907 à 613 puis à 442 entrées en procédant par éliminations et regroupements. Nous avons éliminé les mots grammaticaux – à l'exception de quelques prépositions plus riches de sens que les autres –, et un certain nombre de vocables sans grand intérêt sémantique. Mais surtout, en privilégiant les relations sémantiques, nous avons regroupé sous un titre unique des mots dont le rapprochement et le traitement dans un unique article nous avait paru particulièrement éclairant :

— Deux antonymes : *chaud & froid - riche & pauvre*

— Deux paronymes : *savoir & connaître - mot & parole - nouveau & neuf*.

— Deux mots ayant entre eux une relation de réciprocité : *homme & femme - vendre & acheter*, etc.

— Trois mots, même, parfois, comme dans les articles *dans, en & hors - debout, couché & assis - fils, fille & garçon*.

— Un verbe et le nom correspondant, comme *vivre & vie, tomber & chute, dormir & sommeil*.

Cette manière de procéder, qui était – et reste – une des principales originalités du *DFU*, évite de nombreuses répétitions et surtout permet de rendre plus sensibles les différences et les ressemblances sémantiques et syntaxiques entre ces mots, leurs traits communs et leurs oppositions.

À partir des 442 articles du *DFU*, systématiquement revus en fonction des 2000 familles morphologiques dont nous avons parlé plus haut, nos 7500 vocables ont pu, dans *Vocalire*, être répartis sur 378 articles, en ajoutant ici, supprimant là, modifiant ailleurs, transférant d'un article à un autre et en procédant à de nouveaux amalgames. C'est ainsi que « DORMIR & SOMMEIL » du *DFU* est devenu dans *Vocalire* « DORMIR & VEILLER », que « HOMME & FEMME » y est devenu « HOMME, FEMME & GENS », etc.

4. La structuration sémantique des articles

Comme dans le *DFU*, les articles de *Vocalire* sont divisés en plusieurs grandes parties ayant pour titre une phrase simple précédée d'un chiffre romain. Viennent ensuite des sous-parties signalées par des chiffres arabes. Par exemple, l'article « ASSOCIER » commence ainsi :

I. Jean a associé Marie à ses travaux.

A humain associé B humain à C.

1) A ASSOCIE B humain à C, activité de A : etc.

Chacune des grandes parties est consacrée à l'une des acceptions principales du mot titre. Avant toute définition, cette phrase simple a pour raison d'être de présenter ce mot titre en contexte. Il arrive même que le contexte soit assez clair pour qu'on puisse faire l'économie d'une définition ou se contenter d'une définition sommaire. Les verbes ont besoin de noms et les noms ont besoin de verbes pour fonctionner. Tout nom ne s'associe pas à n'importe quel verbe ni à n'importe quel adjectif. L'étude et la mise en lumière de ces compatibilités constituent évidemment une partie importante de notre tâche. Nous ne définissons pas les verbes à l'infinitif, qui présente l'inconvénient d'occulter le sujet, nous les définissons à un temps conjugué, le plus souvent à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif.

La polysémie est la principale caractéristique de nos mots titres. De ce phénomène fondamental du langage, il n'existe pas un type unique mais plusieurs. On peut même dire que chaque mot important est un système à lui tout seul, irréductible à tout autre, et qu'en lexicologie, passé le niveau de quelques grands principes généraux, il n'y a que des cas particuliers. On ne devra donc pas s'attendre à ce que nos articles soient artificiellement tous construits sur le même plan, ce qui aurait été contraire à la nature des choses. Nous avons essayé de traiter la polysémie de chaque mot titre en profondeur, en classant ses différentes acceptions dans l'ordre le plus intelligible possible, qui souvent s'impose de façon contraignante et parfois laisse au lexicographe une certaine latitude de choix.

L'article « DEVOIR » offre un bon exemple de la façon dont nous avons généralement procédé. Dans la première partie, où *Jean doit de l'argent à son garagiste*, Jean, en contractant une dette a engagé son avenir ; il a maintenant une obligation, mais il reste possible qu'il ne s'en acquitte pas ; s'il s'en acquitte, ce qui reste à l'état d'hypothèse, ce qu'il fera au terme fixé aura pour cause ce qu'il a fait le jour où il a contracté cette dette. D'une partie à l'autre, on verra s'appauvrir cet ensemble sémantique riche et complexe et apparaître l'obligation qui ne résulte pas d'un contrat formel mais d'un simple contrat social non négociable ni négocié, individuellement du moins (*Tout le monde doit respecter le code de la route*), avec son corollaire, le nom *devoir* (*En soignant ses malades, le médecin fait son devoir*), puis la dette de reconnaissance dont on ne connaît pas le montant et qu'on n'a jamais

fini de payer (*Nous devons la vie à nos parents*), etc. Passer de l'un à l'autre dans l'ordre inverse serait inintelligible. Nous avons affaire, ici, à un mouvement de pensée qui a donné naissance à la figure de rhétorique appelée « métaphore ». Les articles de ce type sont relativement fréquents parce que la métaphore engendre des polysémies à cohérence forte, avec des emplois très conjoints qu'il est facile de regrouper dans un seul article. Nous avons trouvé chez le linguiste Gustave Guillaume – et nous l'avons adaptée au lexique – la notion de « mouvement de pensée » et la raison d'être théorique de cet ordre qui va du plus riche au plus pauvre, et dans le cas de mots à référent concret, du plus concret au plus abstrait.

5. Les schémas actanciels

La structuration sémantique repose très souvent sur une armature formelle d'ordre syntaxique et les verbes ne peuvent être valablement définis sans que soient catégorisés leur sujet et leurs compléments essentiels, qu'à l'instar de Tesnière nous appelons leurs « actants ». Mais nous ne nous limitons pas, comme lui, à trois actants ; utilisant les schémas actanciels comme auxiliaires de l'analyse du sens, nous avons étendu l'emploi de ce terme selon les nécessités de notre travail. Ce procédé permet de présenter les choses de façon aussi générale que possible, tout en évitant le jargon ou un métalangage dépassé et inadéquat.

Revenons à la structure « A humain associé B humain à C » vue plus haut. Cette structure abstraite, qui permet toutes les généralisations, est la base de nos définitions. Les lettres A, B, C représentent les actants du verbe *associer*, et ces actants sont, en termes mathématiques, des variables dont tout collégien frotté d'un peu d'algèbre sait qu'elles peuvent prendre diverses valeurs. L'actant et la lettre qui lui est attribuée resteront toujours les mêmes, quelque transformation que subisse la phrase de base. Ainsi « Marie est associée aux travaux de Jean se réécrit » : « B est associé à C de A », etc. Certains verbes, comme *passer*, nous ont imposé de distinguer un plus grand nombre d'actants, qui ne sont pas nécessairement des noms. Ils peuvent être un infinitif, une proposition – complétive par *que* ou interrogative indirecte –, un adjectif, dans le cas où un verbe appelle nécessairement un attribut, et même parfois un adverbe, par exemple C dans un cas comme « Les affaires de Marc vont mal », soit « A de B va C adv ».

Nos actants sont spécifiés de façon très souple : un actant peut être non seulement humain, concret, abstrait mais recevoir des déterminants beaucoup plus précis. Exemples : « Luc porte sa valise à la gare » = « A humain porte B concret à C spatial ». – « Luc porte un blouson noir » = « A humain porte B vêtement », etc. Nous employons parfois la spécification « vivant » lorsqu'il s'agit d'états, de processus ou de fonctions élémentaires comme la naissance, la croissance, la respiration, la nutrition, la reproduction, qui sont communes aux règnes végétal et animal, mais rarement la spécification « animé » ou « animal ». Nous savons bien qu'il y a des chiens intelligents et fidèles et des poules qui sont des mères attentives, mais nous avons remarqué que les animaux dits « supérieurs » sont linguistiquement traités comme des hommes lorsque leur comportement peut être assimilé à un comportement humain. Nous ne leur faisons donc pas un sort particulier.

Pour atténuer l'aspect rebutant de ces formules d'allure un peu algébrique, nous donnons un grand nombre d'exemples forgés par nous. L'actant humain ayant une importance particulière, nous avons toute une panoplie de prénoms qui servent à saturer les places où il apparaît. Bien entendu, ces prénoms sont de purs bouche-trous. Nous avons écrit un ouvrage pédagogique, non un roman. Néanmoins, d'un article à l'autre, ces actants sont devenus des sortes d'acteurs, ont pris un semblant de personnalité, et nous leur avons distribué des rôles : Jean et Sylvie sont mariés et font bon ménage ; ils ont deux enfants, Sylviane et Jeannot. Max et Léa forment un couple orageux, en instance de divorce. Marc est chef d'entreprise et gagne bien sa vie, non sans problèmes. Éric est un individu de moralité douteuse que nous chargeons de tous les délits, procès, affaires avec la justice, etc.

6. Décodage de la typographie et des couleurs

Dans chaque article,

– les mots-vedettes sont en majuscules rouges à leur première apparition (**INTELLIGENT**), puis en italiques minuscules grasses (*intelligent*) à leur première réapparition dans chaque sous-partie, enfin en italiques minuscules maigres (*intelligent*) partout ailleurs.

– Les locutions aussi sont en italiques (*se sentir bien / mal dans sa peau*) ainsi que les exemples (*Dans les salles de réunions, les tables sont souvent disposées en fer à cheval*).

– Les mots en majuscules noires maigres (DÉBROUILLARD) jouent les seconds rôles dans les articles où ils apparaissent ainsi mais sont vedettes en rouge gras (**DÉBROUILLARD**) dans un article bien précis qu’il appartient à l’index de signaler.

– Les majuscules noires grasses (INTELLO) sont réservées aux abréviations, aux mots composés de vedettes (RABAT-JOIE, CESSEZ-LE-FEU), et aussi, dans certains articles un peu encyclopédiques, à des mots qui ne font pas partie des 7500 essentiels mais qu’il était néanmoins difficile, étant donné le contexte, de passer totalement sous silence, par exemple les noms de quelques ingrédients de base dans l’article « CUISINE ».

Une ligne ou deux sur fond bleu renvoient à d’autres articles pour complément d’information : cas de polysémie ou d’homonymie, familles morphologiques, changement de catégorie grammaticale, etc. On trouvera par exemple dans l’article « CALME » :

Pour la *paix* qui s’oppose à la *guerre*, voir l’article GUERRE.
Pour l’adjectif *trouble*, voir l’article CLAIR.

On trouvera enfin quelques encadrés étymologiques dans les occasions où ils nous ont paru justifiés, instructifs, intéressants. Par exemple, dans l’article « BON & MAUVAIS » :

mauvais : d’abord *malveis* et *malvais*, est – tout comme l’esp. *malvado*, “méchant” – issu d’un latin populaire *malifatius*. Le mot est composé de *malum*, “mal”, neutre de l’adjectif *malus*, et de *fatum*, “oracle, destinée”. Le mot *malifatius* forme un couple antonymique avec *bonifatius*, “affecté d’un sort heureux, fortuné”, passé en français dans le prénom *Boniface*.

7. L’index

Si notre ouvrage n’est pas un dictionnaire, il en a tout de même quelques caractéristiques. On ne s’étonnera donc pas qu’il soit aussi doté d’un index permettant à n’importe quel utilisateur de savoir dans quel article apparaît en vedette tel ou tel mot l’intéressant ponctuellement. Il faudra, bien sûr, que ce mot soit du nombre de nos 7500 vocables essentiels. Ce n’est donc pas dans *Vocalire* qu’il faudra chercher le sens ou l’orthographe d’un mot rare.

Nous avons vu plus haut qu’un mot comme DÉBROUILLARD apparaît ainsi, en majuscules noires maigres, dans l’article « INTELLIGENT ».

Cela signifie que ce mot est vedette, en majuscules rouge gras (**DÉBROUILLARD**), dans un article bien précis, et un seul. Comment faire pour trouver cet article ? En le cherchant dans l’index, où on lira ceci :

débrancher ARBRE
débrouillard débrouiller MÉLER
début débutant débiter COMMENCER

Débrouillard est donc vedette en compagnie de *débrouiller* dans l’article MÉLER.

Il arrive que l’index oriente vers plusieurs articles différents. Ces références multiples sont très rares et toujours justifiées par la polysémie ou l’homonymie. C’est, par exemple, le cas de

accent LETTRE, PARLER, APPELER
capital IMPORTANT, RICHE, TÊTE
clé OUVRIR, MUSIQUE

Avec de fréquents retours à l’index, le jeu des capitales grasses et maigres permet donc de circuler entre les articles et de constituer des réseaux transversaux à ceux que nous proposons.

8. Pour conclure

Avec *Vocalire*, notre approche du vocabulaire est résolument linguistique. Nous avons tenu à rendre à la morphologie une partie du territoire généralement occupé dans d’autres ouvrages – manuels, méthodes, ouvrages complémentaires dédiés au vocabulaire – quasi exclusivement ou prioritairement par la sémantique ou la pragmatique, deux domaines dont les concepts donnent aux didacticiens qui se piquent d’abstraction le sentiment flatteur de flirter dans leur humble matière avec les sommets de la pensée. Quant à nous, nous croyons savoir que, pour les enfants et les étrangers, c’est à dire le public auquel nous nous adressons prioritairement, c’est la forme des mots qui est première, et non leur sens ou leur fonction.

Il y a plusieurs façons d’aborder le lexique et de l’apprendre, et aucune raison de privilégier telle ou telle. Onomasiologie, certes, mais aussi sémasiologie, morphologie, syntaxe, sémantique, thématique, pragmatique, étymologie même, tout doit concourir au même objectif : apprendre à manipuler ces nombreux et divers outils d’expression et de communication que sont les mots, et s’exercer à les regrouper, à les séparer, à les comparer, à les opposer, à les sérier, en somme se familiariser avec eux au point de parvenir assez vite et sans trop d’efforts de mémoire à les intégrer puis à les utiliser spontanément et à bon escient.

Table des articles

ACCORD et CONVENIR	CONDITION	ESPÉRER et SOUHAITER
AFFAIRE	CONDUIRE	ESPRIT et AME
AGE	CONSCIENCE	ESSAYER
AGIR	CONSEILLER	ÉTABLIR et INSTITUER
AIDER	CONSIDÉRER	ÉTAT et NATION
AIMER	CONSTRUIRE	ÉTONNER et SURPRENDRE
AIR	CONTENIR	ÉTRANGER
ALLER et VENIR	CONTENT	ÊTRE
AN et ANNÉE	CONTINUER	ÉTUДИER, SCIENCE et SAVANT
ANCIEN	CONTRE	ÉVÈNEMENT, CAS etc.
ANIMAL et BÊTE	CORPS	EXEMPLE
APPELER et VOIX	COTÉ	EXPOSER
APPORTER et RAPPORTER	COULER et VERSER	FACE
APPRENDRE	COULEUR	FACILE et DIFFICILE
APPUYER	COUP	FAIBLE
ARBRE et BOIS	COUPER	FAIRE
ARRÊTER et CESSER	COURIR	FALLOIR, BESOIN etc.
ARRIVER	COUVRIER	FAMILLE
ART et TECHNIQUE	CRIER	FER et MÉTAL
ASSOCIER	CRIME, FAUTE et DÉFAUT	FÊTE
ATTACHER et LIER	CROIRE	FEU et BRÛLER
ATTENDRE	CUISINE	FEUILLE et HERBE
ATTENTION	DANGER et RISQUE	FIGURE et VISAGE
AVOIR	DANS et HORS	FILER et TISSER
BATTRE	DANSER	FILS, FILLE et GARÇON
BEAU et ADMIRER	DEBOUT, COUCHÉ, et ASSIS	FIN adj
BIEN et MAL	DÉCIDER et CHOISIR	FIXER
BOIRE	DÉFENDRE	FLEUR et ROSE
BON et MAUVAIS	DEGRÉ et GRADE	FOI et CONFIANCE
BORD	DEMANDER et QUESTION	FOIS et RÉPÉTER
BOUCHE	DÉSIRER	FONCTION
BOUT	DESSINER	FOND
BRAS	DEUX	FORME
BUT	DEVANT et DERRIÈRE	FORT et FORCE
CACHER et VOILER	DEVOIR et OBLIGER	FOU
CALME et TRANQUILLE	DIEU et DIABLE	FRAPPER et TAPER
CAMPAGNE et CHAMP	DIRE et ANNONCER	FRÈRE et SŒUR
CARACTERE	DIRIGER et ROI	FRONT
CASSER	DONNER	FRUIT
CAUSE et EFFET	DORMIR et VEILLER	GARDER et CONSERVER
CHAIR et GRAS	DOS	GÉNÉRAL et PARTICULIER
CHAMBRE, SALLE et SALON	DOUTER	GRACE
CHANGER	DOUX	GRAND et PETIT
CHANTER et ENCHANTER	DROIT	GROS
CHASSER et PÊCHER	DUR et PLIER	GUERRE, PAIX et ARME
CHÂTEAU et HOTEL	DURER	HABITER et MAISON
CHAUD et FROID	EAU	HABITUDE
CHERCHER	ÉCHAPPER	HASARD et DESTIN
CHEVAL	ÉCOLE	HAUT et BAS
CHEVEU et POIL	ÉCOUTER	HEURE, MINUTE et SECONDE
CHIEN, CHAT et LOUP	ÉCRIRE et LIRE	HEUREUX
CHOSE	ÉGAL	HISTOIRE, FABLE, ROMAN etc.
CIEL et ÉTOILE	EMPÊCHER	HOMME, FEMME et GENS
CIVILISATION	ENFANT	HONNEUR
CLAIR	ENNUI	IDÉE
CLASSER	ENSEMBLE	IMAGE et REPRÉSENTER
CŒUR	ENTENDRE et OREILLE	IMPORTANT
COMMENCER et FINIR	ENTRE	INTELLIGENT
COMMUN	ENTRER et SORTIR	INTÉRÊT
COMPARER	ENVOYER	JAMBE
COMPOSER et ÉLÉMENT	ÉPROUVER et EXPÉRIENCE	JARDIN et COUR
COMPRENDRE	ESPACE	JETER
COMPTE	ESPÈCE et GENRE	JEUNE et VIEUX

JOUER
JOUR et NUIT
JUGER et CONDAMNER
JUSTE
LAISSER et QUITTER
LANGUE et POÉSIE
LENT et RAPIDE
LETTRE
LEVER et RELEVER
LIBRE
LIEU
LIGNE
LIVRE
LOI et DROIT
LONG et LARGE
LOURD et LÉGER
LUMIÈRE et BRILLER
MAIN et DOIGT
MAÎTRE et AUTORITÉ
MALADE et MÉDECIN
MANGER
MANIÈRE et FAÇON
MANQUER
MARCHER et PAS
MARIAGE
MARQUER
MATIÈRE
MATIN et SOIR
MÊLER, FONDRE et DISSOUDRE
MÊME et AUTRE
MÉMOIRE
MENER
MER
MESURER
METTRE
MILIEU et CENTRE
MOMENT et INSTANT
MONDE et UNIVERS
MONTAGNE et VALLÉE
MONTER et DESCENDRE
MONTRER
MORAL
MOT et PAROLE
MOURIR et TUER
MOUVEMENT
MOYEN
MUR
MUSIQUE
NAÎTRE
NATURE
NERF et CERVEAU
NEZ, GORGE et POITRINE
NOIR et BLANC
NOM, RENOM et TITRE
NOMBRE
NOTER et REMARQUER
NOUVEAU et NEUF
OCCUPER
ŒIL
OFFRIR et PROPOSER
OISEAU
OMBRE
OPINION et AVIS
OR et ARGENT
ORDRE
OS et ARTICLE
OSER et COURAGE
OUI et NON
OUVRIR et FERMER
PAIN
PAPIER
PARAÎTRE et SEMBLER
PARLER

PART et PARTIE
PARTIR
PASSER
PAYER
PAYS et RÉGION
PEAU
PEINE
PENDRE et ACCROCHER
PENSER et RÊVER
PERDRE et GAGNER
PÈRE et MÈRE
PERMETTRE
PERSONNE
PEUPLE
PEUR et CRAINDRE
PHILOSOPHIE et SAGESSE
PIÈCE et MORCEAU
PIED
PIERRE
PLACE
PLAISIR, JOIE et TRISTE
PLAN
PLANTE
PLAT
PLEIN et VIDE
POINT
POINTE, PIQUER et TROU
POLITIQUE
PORTE et FENÊTRE
PORTER
POSER
POUSSER
POUVOIR et PUISSANT
PREMIER et DERNIER
PRENDRE
PRÉPARER et PRÊT
PRÈS et LOIN
PRÉSENT, ABSENT et PRÉSEN-
TER
PRESSER, IMPRIMER etc.
PRIX, CHER, COÛTER et VALOIR
PRODUIRE
PROFOND et CREUSER
PUBLIC et PRIVÉ
PUR
QUALITÉ
RAISON et LOGIQUE
RANGER
RECEVOIR
REGARDER et OBSERVER
RÈGLE
RELIGION
RENDRE
REPENDRE
RESTER
RETIRER et ENLEVER
RICHE et PAUVRE
RIEN
RIRE et PLEURER
ROND, ROUE et ROULER
ROUTE, VOIE et CHEMIN
SAISIR et ATTRAPER
SAISON
SALE, PROPRE et NET
SANG
SAUVER
SAVOIR et CONNAÎTRE
SEC
SECRET et DISCRET
SEMAINE
SENS, SENSATION et SENSIBLE
SENTIR et SENTIMENT
SÉRIEUX et GRAVE

SERRER et PINCER
SERVIR et USAGE
SIGNE et INDIQUER
SIMPLE et EXPLIQUER
SOIGNER et NÉGLIGER
SOLEIL, LUNE et RAYON
SOLIDE et RÉSISTER
SON, BRUIT et SILENCE
SOUFFRIR et DOULEUR
SPECTACLE et THÉÂTRE
SUIVRE et SUITE
SUJET et OBJET
SUPPOSER et HYPOTHÈSE
SUR et SOUS
SÛR et CERTAIN
SYSTÈME
TABLE
TEMPS
TENDRE et ÉTENDRE
TENIR et RETENIR
TERRE
TÊTE et CHEF
TIRER
TOMBER et CHUTE
TÔT et TARD
TOUCHER et ATTEINDRE
TOUR et TOURNER
TOUT et ENTIER
TRAÎNER et TRAIN
TRAITER
TRANSPORTER et VOYAGE
TRAVAIL et ŒUVRE
TRAVERSER
TROIS, QUATRE, CINQ, etc.
TROUVER
UN et SEUL
VENDRE et ACHETER
VENT et SOUFFLER
VÊTEMENT, HABILLER et NU
VILLE et VILLAGE
VIVRE et VIE
VOIR
VOULOIR
VRAI, FAUX, RÉEL et TROMPER

APPRENDRE, v.

I. Jeannot apprend à nager. Léa apprend à nager à Jeannot.

A humain apprend B. - C humain apprend B à A.

GR Lorsque B est un infinitif, il est précédé de la préposition à.

1) B, inf. ou n. abstrait est une pratique, un savoir-faire.

A, avec persévérance et sur une certaine durée, s'efforce de l'acquérir, seul ou grâce à C. - C plus expérimenté que A, lui transmet ce savoir-faire.

— A, enfant, **APPREND**, avec l'aide de C, ses parents, à marcher, à parler, à manger proprement ; il apprend les bonnes manières. Les parents sont les premiers **ÉDUCATEURS** de leur enfant : ils ont beaucoup à lui apprendre. Ils l'**ÉDUQUENT**, syn. ils l'**ÉLÈVENT** ; ils lui donnent une bonne / mauvaise **ÉDUCATION**, de sorte que A sera bien / mal **ÉLEVÉ**. L'enfant apprend aussi beaucoup de choses de ses frères, sœurs, grands-parents, etc. Il apprend à vivre en société.

2) A, élève, à l'école primaire, **apprend à lire, à écrire, à compter, il apprend la lecture, l'écriture, le calcul** sous la conduite de C, maître ou maîtresse, professeur d'école qui apprend tout cela à A, syn. le lui **ENSEIGNE**. Par son **ENSEIGNEMENT**, il poursuit l'éducation de A. Le métier d'un **ENSEIGNANT** est de faire la classe à ses élèves.

3) A, **APPRENTI** ou **STAGIAIRE**, en **APPRENTISSAGE** ou en **STAGE** chez un patron, dans une entreprise, **apprend à faire** telle ou telle chose utile dans son futur métier, à utiliser ses outils, etc. - C, **FORMATEUR** spécialisé dans une profession, apprend tout cela à A ; C contribue ainsi à la **FORMATION initiale** ou **continue** de A.

4) A, jeune soldat dans l'armée, **apprend à manier** un fusil, à saluer les officiers, etc. C, **INSTRUCTEUR**, le lui apprend.

5) Des C abstraits (noms ou infinitifs) comme l'expérience, la vie, le sport, voyager, etc. **apprennent à vivre** à A et, complétant le **système ÉDUCATIF**, contribuent à la **formation générale** de A. *La misère apprend à se débrouiller, à supporter la faim et le froid. - Faire de la voile m'a appris à affronter les intempéries.* - À un enfant qui vient de subir un désagrément par sa faute, on dit : *ça t'apprendra à faire attention, la prochaine fois !* ou, ironiquement : *ça t'apprendra à faire l'imbécile!* ou simplement : *ça t'apprendra !*

6) A, après un accident ou une longue maladie, doit **RÉAPPRENDRE** à se servir de ses mains, bras ou jambes ; il suit des *séances de* **RÉÉDUCATION**.

II. Jeannot apprend l'histoire ; il apprend que César a conquis la Gaule.

A humain apprend B ; il apprend que B.

C humain apprend B à A ; il lui apprend que B.

1) B est un savoir que C plus savant que A, l'aide à **ACQUÉRIR**. B est le nom d'une matière ou discipline scolaire ou universitaire (l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, etc.) ; les divers contenus de cette discipline peuvent être détaillés par des *que* + phrases à l'indicatif. *Jeannot apprend la physique ; il apprend qu'un atome se compose d'électrons autour d'un noyau.*

— A, avec persévérance et sur une certaine durée, s'efforce de **MÉMORISER** ce savoir pour accroître ses connaissances théoriques. Certains élèves ou étudiants *apprennent par cœur* leurs **LEÇONS** pour être capables de les répéter mot à mot.

2) A, d'abord élève puis étudiant, suit l'**enseignement** de C, professeur de collège, de lycée, d'université, et lit des livres qui l'**INSTRUISENT**. *Jeannot a cours de 9 à 10 avec M. Martin, son professeur d'histoire. Pendant cette heure de cours, syn. heure de classe, M. Martin fait une leçon d'histoire ; il fait cours, syn. fait classe sur la conquête de la Gaule par Jules César.* - Une *leçon particulière* est un cours donné à un

élève seul, en privé, pour le mettre au niveau voulu dans une matière où il est faible. *Certains étudiants donnent des leçons particulières pour se faire un peu d'argent. - Jeannot n'a jamais eu besoin de prendre des leçons particulières.*

— Le mot *leçon* dénomme aussi la partie de son *enseignement* que le professeur donne à mémoriser à ses élèves : *M. Martin, au début de son heure de classe fait réciter à quelques élèves la leçon qu'il leur a donnée à apprendre la fois précédente.*

— Un professeur d'université fait, tout au long d'une année, un *cours magistral* qui se compose d'un certain nombre de *leçons* ou de *cours* parfois réunis dans un polycopié ou édités en livre.

— Tout cela est **INSTRUCTIF**. C'est ainsi que A s'**instruit**, acquiert de l'**INSTRUCTION**. - C donne à A des **instructions** : il lui explique de façon détaillée ce qu'il a à faire.

Le verbe *instruire* appartient formellement à la même famille que *construire* et *détruire*, que l'on trouvera dans l'article **CONSTRUIRE**.

III. Sylvie apprend par la radio le résultat du match ; elle apprend que Milan l'a emporté sur Barcelone.

A humain apprend B (de / par C).

1) B, *que*-phrase à l'indicatif, ou B, nom résumant cette phrase, est une **NOUVELLE**, une **INFORMATION**, un **RENSEIGNEMENT**, une **INDICATION**.

— C humain, oralement ou par écrit, **apprend**, syn. **RAPPORTE**, **RACONTE** B à A.

— A peut dire, dans ce cas, qu'il a *appris* B *de / par* C (tournure impossible dans les parties I et II ci-dessus). Sans faire d'effort pour s'en souvenir longtemps, et souvent par hasard, il apprend B *de la bouche de* C : *J'ai appris que vous déménagez dans une autre région. C'est Luc qui m'a appris votre déménagement. - J'en ai appris de bonnes sur votre compte : on m'a rapporté des choses surprenantes en ce qui vous concerne, à votre sujet. - Beaucoup de nouvelles, vraies ou fausses, s'apprennent par la bouche à oreille.*

2) A **apprend** B par l'intermédiaire de C, les médias, n.m. (presse, radio, télévision), ou par un journaliste travaillant dans ces médias au service des **informations** ; C apprend B à A, syn. **INFORME** A de B : *Je viens d'apprendre par la radio que le Premier Ministre a démissionné / la démission du Premier Ministre.* - Les journalistes eux-mêmes *apprennent* beaucoup de choses par les **INFORMATEURS** qu'ils ont dans les milieux bien informés.

— Certaines choses que C apprend à A ne sont que de la **DÉSINFORMATION** : des mensonges destinées à manipuler l'opinion.

3) A, s'étant **RENSEIGNÉ** auprès de C, chargé de répondre aux questions du public utilisateur d'un service (postes, transports, administration, etc.), **apprend** B ; C donne à A un **renseignement**, C *renseigne* A sur B : *Je viens d'apprendre que la poste ferme à six heures.* - A peut aussi *apprendre* B en consultant un annuaire, un *panneau d'affichage*, un tableau, un **INDICATEUR** des chemins de fer, qui **INDIQUE** des faits précis, par ex. les heures des trains.

4) A, haut responsable militaire, **apprend** par (un rapport oral ou écrit de) C, membre du *service des renseignements*, des secrets concernant les intentions ou projets de l'ennemi.

5) L'**INFORMATIQUE** est la science qui permet de classer et de traiter des masses considérables d'**informations** au moyen d'ordinateurs pour le fonctionnement desquels les **INFORMATIENS** conçoivent des systèmes et des programmes.

Pour d'autres verbes en *-prendre*, voir l'article **PRENDRE**.

Pour la famille étymologique d'*enseigner / renseigner*, voir l'article **SIGNE**.

Pour la famille étymologique d'*informer*, etc., voir l'article **FORME**.

CHAUD et FROID, adj. qual.

CALOR- : base savante servant à former des mots exprimant l'idée de *chaleur*.

FRIG- : base savante servant à former des mots exprimant l'idée de *froid*.

THERM- : base savante servant à former des mots exprimant l'idée de *température*.

I. La neige est froide, le soleil est chaud.

A concret est *froid* / *chaud*.

1) A concret paraît **FROID** à B humain, qui fait partie des animaux à sang **CHAUD**, quand sa **TEMPÉRATURE** est très inférieure à celle de son corps. A concret paraît *chaud* à B humain quand sa *température* est voisine de celle de son corps ou lui est *supérieure*. B, selon les sensations **THERMIQUES** qu'il ressent, distingue des DEGRÉS intermédiaires entre *froid* et *chaud* : **FRAIS**, légèrement froid et **TIÈDE**, légèrement *chaud*. La température s'évalue en *degrés centigrades*, au moyen d'un **THERMOMÈTRE**. - Fig. D'autres sensations peuvent donner une impression de *chaud* ou de *froid* : sensations auditives : une *voix chaude* ou visuelles : *couleurs chaudes* (jaune, rouge), *couleurs froides* (bleu, vert) ; des *couleurs fraîches* sont froides et claires, ou simplement claires, mais il n'y a pas de **couleurs tièdes*.

— Emploi particulier du mot *frais* : quand le pain sort du four, il est *chaud*. Quelques heures après, il est *frais*. C'est le meilleur moment pour le manger ; le lendemain, il sera rassis, plus dur, moins bon. Par analogie, *frais* peut se dire de toutes sortes de choses RÉCENTES qui ne gagnent pas à attendre : des légumes *frais*, des fruits *frais* viennent d'être cueillis, ant. *en conserve*. - *Mes souvenirs sont encore tout frais* : les événements sont récents, je m'en souviens très bien. *Une nouvelle fraîche* : une nouvelle qu'on vient d'apprendre. (Voir aussi l'article NOUVEAU).

2) Le degré zéro correspond au point où l'eau commence à **GELER**, à se solidifier en **GLACE**, ou à tomber sous forme de NEIGE. *Il souffle un vent GLACÉ*, syn. **GLACIAL** : très *froid*.

— Quand la PLUIE tombe sur un sol très *froid*, elle le recouvre d'une mince couche de *glace* très glissante, le **VERGLAS**. *Plusieurs voitures ont dérapé sur la route VERGLACÉE*.

— Au cours des âges, la Terre a connu des périodes de **REFROIDISSEMENT** et des périodes de **RÉCHAUFFEMENT**. Pendant les périodes **GLACIAIRES** de grands **GLACIERS** ont érodé le sol et déposé des amas de débris de roches. Il en reste aujourd'hui dans les montagnes.

3) Le rôle du **GEL** dans l'alimentation : on conservait autrefois la *glace* de l'hiver dans des **GLACIÈRES** bien isolées. On la fabrique aujourd'hui dans des **CONGÉLATEURS** qui servent aussi à **CONGELER** les aliments pour les conserver longuement à condition de ne pas interrompre la *chaîne du froid* ; ils sont vendus comme produits **SURGELÉS**.

— Pour des conservations moins longues, on utilise une armoire **FRIGORIFIQUE**, syn. un **RÉFRIGÉRATEUR**, syn. un **FRIGIDAIRE** (à l'origine marque déposée), syn. fam. un **FRIGO**. Un **GLAÇON** est un petit bloc de *glace* ; on en utilise pour *rafraîchir* les boissons. Les *glaciers* (nom d'artisan) fabriquent des *crèmes glacées*, syn. des *glaces*, diversement parfumées.

Pour le n.f. *gelée*, voir l'article FRUIT.

Pour un autre sens de *glace*, voir l'article REGARDER.

4) Le degré centigrade 100 correspond au point où, dans une **BOUILLOIRE**, l'eau commence à **BOUILLIR** à gros **BOUILLONS** qui sont des bulles de vapeur d'eau. L'eau **BOUILLANTE** est utilisée pour stériliser des instruments chirurgicaux, des conserves alimentaires : elle détruit la plupart des germes microbiens. On peut faire *bouillir* le linge sale, faire cuire sur un **RÉCHAUD** des viandes ou des légumes à *l'eau bouillante*. Le liquide restant en fin de cuisson est un *bouillon*. On prépare pour les bébés des **BOUILLIES** semi-liquides en faisant *bouillir* un mélange de lait et de farine.

— Un **CHAUFFE-EAU** permet d'obtenir de l'eau *chaude* mais non *bouillante* pour prendre une douche ou un bain, ou pour les tâches ménagères.

5) L'évaluation de la **température AMBIANTE** :

— Emplois impers. *Il fait chaud / froid* : la *température* de l'atmosphère est basse ou élevée. - *Il fait un froid de loup / de canard* : très *froid*. *Il gèle, il fait moins dix* : dix degrés au-dessous de zéro. - *Il fait très chaud* : quarante degrés à l'ombre ! une **CHALEUR** *accablante*. La *chaleur* est *lourde* quand un orage menace.

— Selon leur climat, déterminé par leur position par rapport au soleil, les *pays froids*, proches des pôles, ont des hivers longs et durs. C'est la *saison froide*, et des étés, *saison chaude*, très brefs ; ils connaissent de *grands froids*. Les *pays chauds*, proches de l'Équateur, ne connaissent pas d'hiver. Selon les endroits la *chaleur* est *humide* ou *sèche*. Entre les deux se situent des zones TEMPÉRÉES.

6) L'énergie produisant la *chaleur animale* est fournie aux êtres vivants par leurs aliments. On l'évalue en **CALORIES**. - Le *froid de la mort* est l'état des cadavres qui ne développent plus aucune énergie.

— Le mouvement est un bon moyen de **S'ÉCHAUFFER**, c'est ce que fait B sportif pour ses muscles (A concret naturel) avant un gros effort.

— Deux objets concrets, frottant naturellement ou frottés artificiellement l'un contre, *s'échauffent*. *En roulant, les pneus de voitures s'échauffent*.

— Quand B humain *prend sa température* (plus exactement : la température de son corps, qui est un A concret naturel), au moyen d'un *thermomètre médical*, s'il est en bonne santé, il constate qu'elle est de 37 degrés : *il a 37*. Au-dessus de 37, il a de la **FIÈVRE**, il est **FIÈVREUX**.

7) B humain atteint d'une maladie chronique fait une cure dans une *station THERMALE*, construite autour d'une *source thermale* dont l'eau *chaude* et minérale est efficace contre certaines maladies.

II. Sylvie a froid, Jean a trop chaud.

B humain a *froid* / *chaud* :

avoir froid est anormal et parfois dangereux ; *avoir (bien) chaud* est normal et ne présente des inconvénients que si B a *trop chaud*.

1) *Gildas, marin pêcheur, travaille au froid, dans le froid*. B est **gelé**, **glacé** *jusqu'aux os*, syn. fam. **FRIGORIFIÉ** : il a très *froid* il est *mort de froid* : 1. au sens propre, 2. par exagération. Il a *froid aux pieds / aux mains* ; il a *les pieds / les mains gelés* : 1. au sens propre, 2. par exagération. Il a besoin de **SE RÉCHAUFFER**, de *boire / manger chaud*, de mettre des *vêtements chauds* qui lui *tiennent chaud*.

— Si B a (*bien*) *froid*, il peut *prendre / attraper froid*. Un **refroidissement** peut entraîner certaines maladies. Il est mauvais d'*attraper un chaud et froid* : de **SE REFOIDIR** brusquement quand on a *trop chaud*.

— Fig. : *Cette histoire horrible me fait peur, ça me fait froid dans le dos, dit Sylvie*. - *Moi, elle ne me fait ni chaud ni froid, répond Jean* : elle me laisse indifférent.

2) *Luc, dans son bureau, a (bien) chaud, il est au chaud*, dans la douce **TIÈDEUR** d'un confort DOUILLET alors qu'il fait *froid* dehors ; mais lorsqu'en été, il y a une *vague de chaleur*, il peut être *incommodé par la chaleur, attraper un coup de chaleur*, avoir besoin de **SE RAFRAÎCHIR**. Il laisse *refroidir* ce qui est *trop chaud* ; il *rafraîchit* des boissons *tièdes* pour avoir le plaisir de *boire frais*.

Pour un autre sens de *rafraîchir*, voir l'article NOUVEAU.

3) Un objet A *chaud*, par ex. un feu, des bûches allumées, diffuse de la *chaleur, réchauffe* l'atmosphère du lieu où se trouve B ; un objet *froid*, par ex. une rivière qui coule, un bloc de *glace*, un CLIMATISEUR, produit du *froid* (nom), *refroidit* ou *rafraîchit* l'atmosphère.

— S'il fait *froid*, B a besoin de **SE CHAUFFER**, de *chauffer* sa maison en allumant du feu dans la cheminée ou au moyen d'*appareils de CHAUFFAGE* : POÊLES (n. masc.) à bois ou à charbon, RADIATEURS électriques, **CHAUDIÈRES** à gaz ou à **MAZOUT**. — Une atmosphère **SURCHAUFFÉE** est nuisible pour la santé.

— Un **THERMOSTAT** sert à régler la *température* d'un appareil, d'une machine : il interrompt l'arrivée de la *chaleur* quand elle est excessive, la rétablit quand elle est insuffisante.

Pour le n.f. *poêle*, voir l'article CUISINE.

4) Emploi particulier de **CHAUFFEUR** : du temps où les locomotives étaient à vapeur, leur conducteur, le *chauffeur* devait entretenir la *chaudière* avec du charbon. Par analogie, le conducteur d'une voiture ou d'un camion est appelé *chauffeur* ; un *chauffeur du dimanche* est méprisé par les habitués de la route. - Syn. péjor. un **CHAUFFARD** conduit mal et peut provoquer des accidents.

III. Jean est froid, mais la discussion est chaude.

A humain ou abstrait est *froid* / *chaud*.

1) A humain est **froid** : il ne manifeste habituellement pas de sentiments intenses, c'est son caractère.

— *Jean est en froid avec Marc* : de façon momentanée, sans être vraiment ennemis, ils ne se manifestent plus d'amitié. *Jean a accueilli Marc FROIDEMENT*, syn. ironique **FRAÎCHEMENT**. *La FROIDEUR de son accueil l'a surpris* ; il s'attendait à mieux ; ça l'a **refroidi**. - *Les grossières d'Éric ont jeté un froid dans la conversation* : pendant un moment, plus d'animation ni de gaieté. - Une *guerre froide* : un ensemble d'actions hostiles mais sans violence physique.

— Syn. intensifs ; un *accueil glacial* ; une *politesse glacée*. *Les réflexions désagréables de Jean ont GLACÉ Marc*. - *Jean est resté de glace aux avances de Marc*.

2) *Sylvie est CHALEUREUSE*, syn. PASSIONNÉE : elle manifeste souvent des sentiments intenses, c'est son caractère.

— *Elle accueille ses amis CHALEUREUSEMENT* ; ils sont touchés de la *chaleur de son accueil*. Syn. faible : sa CORDIALITÉ.

— *Marc est un chaud partisan de la liberté d'entreprendre* ; il défend ses convictions avec *chaleur* ; mais il n'est pas *chaud pour l'affaire que Jean lui propose* : il n'a pas grande envie de conclure cette affaire. - *Jean et Marc s'échauffent en discutant* : ils manifestent de plus en plus de PASSION. *Leur discussion est chaude*. - *Marc a le sang chaud / la tête chaude* (litt.) : il se met facilement en colère. - *Marc BOUILLONNE d'impatience*. - *Marc a une activité FÉBRILE*.

— *Les syndicats menacent* : « *La rentrée sera chaude !* » : il y aura des troubles sociaux. *Il va falloir résoudre les problèmes à chaud* : dans une situation de crise.

— *Max a été ÉCHAUDÉ* : il a été victime d'une mésaventure qui le rend méfiant. **PR** *Chat échaudé craint l'eau froide*.

— « *C'est du réchauffé !* » : tu as déjà fait, dit ou raconté ça plusieurs fois, ce n'est pas nouveau.

COMPTER, v.

I. Jeannot sait compter jusqu'à 20.

1) A humain sait **COMPTER**, syn. **CALCULER**. En prévision des **CALCULS**, notamment des ADDITIONS, qu'il aura à faire plus tard, A a d'abord appris à *compter*. Il est attentif à ne pas se tromper en disant la suite ARITHMÉTIQUE des NOMBRES : 1, 2, 3, 4, etc. *Il y a déjà longtemps que cet enfant ne compte plus sur ses doigts* ; il sait maintenant compter jusqu'à cent. *À l'école primaire, on apprend à lire et à compter*.

— Un bon **CALCULATEUR** est fort en *calcul mental* ; il peut faire de tête des calculs compliqués, sans *poser ses OPÉRATIONS*, ni utiliser de **CALCULETTE**.

2) Les **MATHÉMATIQUES** (n., très rare au sing., usuel au pl.), abréviation dans le langage des élèves, les **MATHS**, sont les sciences qui permettent de traiter tout ce qui est NOMBABLE et QUANTIFIABLE. Les **MATHÉMATIENS** développent des raisonnements *mathématiques* (adj.). Un **MATHEUX** (fam.) est un élève, un étudiant fort en *maths*.

II. Tu as compté combien tu as dépensé ?

Pour connaître des QUANTITÉS précises : dépenses, gains d'argent, durées, points obtenus par des joueurs, des équipes de sportifs, etc., A doit les *compter*, en étant attentif à ne pas se tromper.

1) A humain *compte* les B, ou combien il y a de B, il *fait le COMPTE*, le **DÉCOMPTE**, un **COMPTAGE** précis des éléments B qui font partie d'un ensemble C. - Dans un jeu, on *compte les points*, et dans un match, on *compte les coups*. *A est loin du compte* : s'il n'obtient pas le nombre espéré des B.

— *Quelle foule à cette réception ! Je n'ai pas pu compter les invités*. - Si le nombre des B est trop élevé pour être calculé, on parle d'un **nombre INCALCULABLE** de B. - Si j'ai compté 387 invités (par exemple), et que je dise qu'il y en avait 400, j'ai arrondi la somme, j'ai fait un *compte rond*.

— *Je compte les jours* : je *compte*, avec une certaine impatience ou appréhension, le nombre de jours qui me séparent de tel ou tel événement. - *Ses jours sont comptés* : se dit généralement de quelqu'un qui va bientôt mourir. - *Il faut compter six heures pour aller de Paris à Lyon en voiture*. - Loc. prép. *à compter de* (date) : à partir de la date indiquée et pour le temps à venir. *À compter du mois prochain, nous ne travaillerons plus que 35 heures par semaine*.

— Fig. *A marche à pas comptés* : il marche de façon réglée, comme dans une mise en scène ou une cérémonie très stricte.

— *Tout compte fait, au bout du compte, en fin de compte* : quand on a *fait le compte*, la liste complète, de toutes les conséquences d'une action, on prend une décision, quelle qu'elle soit.

2) C, un ensemble, *compte* n B, syn. TOTALISE un certain nombre d'éléments. Un A humain peut les *compter* : *Paris compte deux millions d'habitants*.

— C humain *compte* B, un certain nombre d'unités de temps qu'il a passées dans D, une institution, un lieu. *Max compte / totalise deux ans de service dans cette entreprise*.

— C *compte double, triple, pour deux*, etc. : A décide que la valeur de C est le double, etc. de sa valeur normale. *Une heure de travail de nuit compte double*.

3) A est un appareil, un **COMPTEUR**, qui permet de connaître avec précision un nombre d'unités de MESURE dans une certaine unité de temps : par exemple la consommation d'eau ou d'électricité d'une famille. *Le compteur tourne !* : se dit parfois quand cette consommation semble excessive.

— Un **COMPTE-GOUTTES** permet de ne pas dépasser le nombre de gouttes que l'on doit prendre d'un médicament.

— Le **COMPTE-TOURS** d'une voiture permet de surveiller le régime du moteur.

— Une *machine à calculer*, une *calculette*, un ORDINATEUR, sont des appareils électroniques qui permettent de faire facilement et rapidement toutes sortes d'opérations arithmétiques.

4) A est humain, B est de l'argent.

— A vendeur *compte* B, le MONTANT, la SOMME (*d'argent*) que lui doit D, un acheteur. - D *paye COMPTANT* : il paye tout de suite toute la somme due. - D *dépense sans compter* : il achète tout ce qui lui fait envie. D *demande son compte* à A, puis lui *règle son compte*. Si l'argent versé est inférieur au montant demandé, *le compte n'y est pas*. A *n'a pas son compte*. *n'y trouve pas son compte*. - Si une marchandise n'est pas chère, D l'obtient à *bon compte*.

— *A fait des comptes d'apothicaire* : des *comptes* inutilement minutieux et détaillés et peut-être malhonnêtes (voir Molière, *Le malade imaginaire* ; l'*apothicaire* était, autrefois le commerçant qui tenait lieu de pharmacien).

— Un **ACOMPTE**, est une certaine somme d'argent versée à la commande d'une marchandise à livrer ultérieurement.

— **PR** *Les bons comptes font les bons amis*.

5) A, **COMPTABLE** de profession, *compte* B, l'argent de l'entreprise C pour laquelle il travaille. Il *tient les comptes* de cette entreprise, les inscrit dans un *livre de comptes*, sur des *lignes de compte*. Certaines sommes peuvent, pour diverses raisons, ne pas *entrer en ligne de compte*, *n'être pas prises en compte*.

— A, employé d'une banque, *compte* B, l'argent qu'un client D dépose sur ou retire de son *compte bancaire*, syn. son *compte en banque*,

notamment de son *compte courant* : celui où D ne laisse que l'argent nécessaire pour les dépenses au jour le jour. Régulièrement, la banque envoie à D un *relevé de compte* pour qu'il puisse *faire ses comptes, faire le compte* de ses gains et celui de ses dépenses.

— A, patron, propriétaire d'une entreprise, *compte* B, les gains et dépenses de son entreprise : *A est / travaille à son compte, travaille pour son propre compte.*

— A, gestionnaire ou gérant des biens de D humain, *rend des comptes* à D, agit pour le compte de D, qui lui *demande des comptes.*

6) Dans un TOTAL établi par A celui-ci *compte* B, un élément particulier de ce total : il l'y fait entrer. B y est COMPRIS. *Je n'ai pas compté le transport dans votre facture. – Nos cousins étaient dix, sans compter les enfants ; dix huit en les comptant.*

— A *compte* B humain au nombre des autres B formant l'ensemble C ; pour A, B *compte* parmi les autres B. *Je compte Paul au nombre de mes amis. Paul compte parmi mes meilleurs amis* : Paul fait PARTIE de mes meilleurs amis.

7) A humain *se tire à bon compte* d'une situation difficile : il n'y perd pas trop, ne subit pas trop de dommages. Dans d'autres circonstances, A a son *compte, son compte est bon* : A a reçu un nombre suffisant de coups ou de balles pour être temporairement ou définitivement inoffensif ; on lui a réglé son compte, il a été victime d'un règlement de compte, il est mort assassiné.

— Chaque fois que D a demandé un travail à A humain, A doit lui rendre compte de ce travail, il a des comptes à lui rendre et D se rend compte de la qualité du travail, il se rend compte s'il a été bien fait, qu'il a été bien ou mal fait : il le voit, le comprend directement par lui-même, A fait à D un COMPTE-RENDU de son propre travail ou du travail d'un autre qu'il a examiné. Certaines revues publient des *comptes-rendus* des nouveaux livres qui paraissent, elles permettent au lecteur de s'en faire une idée.

— B est laissé pour compte : il n'est pas retenu comme pertinent, syn. il n'est pas pris en compte, syn. il n'entre pas en ligne de compte : il est laissé de côté.

— Dans une discussion : *À ce compte-là ...* : puisque vous prenez en compte ce que j'aurais éliminé, vos conclusions sont forcément différentes des miennes.

8) Un **COMPTOIR** était jadis ce qu'on appelle aujourd'hui la CAISSE, l'endroit où l'on règle le *compte* d'un achat. Le mot a conservé un sens financier dans certaines loc. techniques. Aujourd'hui il désigne le support sur lequel les marchandises sont exposées dans un magasin, et surtout le **BAR** d'un débit de boissons. *Je n'avais pas le temps de m'asseoir, j'ai pris un café et un croissant au comptoir pour être plus vite servi.*

III. Léa compte beaucoup pour Max, et elle sait qu'elle peut compter sur lui.

1) A humain *compte* avec B, syn. A tient *compte* de B ; pour A, B *compte*, syn. B est IMPORTANT. *Les hommes politiques comptent en général avec l'opinion publique, ils en tiennent compte ; pour eux, l'opinion publique compte* (fam. *l'opinion publique, ça compte !*) : ils y sont attentifs, et agissent en fonction de ce que l'on pense d'eux. - *Il faudra compter avec lui !* : il ne faudra pas l'oublier, le négliger, le considérer comme sans importance.

— Loc. prép. : *compte tenu de* B : quand ou si l'on tient compte de B.

— B humain *compte pour* A : A est très attentif à B, A éprouve de l'affection, de l'amitié, de l'amour pour B. *Max adore Léa : elle compte beaucoup pour lui.*

2) A humain *compte sur* B : A a une CONFIANCE en B, se repose sur B, pense que B est SÛR, s'attend à ce que B se produise.

— B est un nom : *Léa compte sur Max pour l'aider, elle compte sur lui ; elle compte sur son soutien, elle y compte vraiment.*

— B est une subordonnée : A *compte (sur le fait) que* B phrase. *Je compte qu'il fera beau demain* : je prévois qu'il fera beau, je m'attends à ce qu'il fasse beau. - *Nous prévoyons demain une agréable sortie sans compter que la météo annonce du beau temps* : la sortie serait intéressante de toutes façons, à plus forte raison s'il fait beau.

3) A humain *compte* + inf. *Je compte partir lundi* : j'ai prévu de partir lundi et je ferai en sorte que rien ne m'en empêche.

4) A humain *prend en compte* un maximum d'événements futurs, il prévoit tout, planifie avec soin, tel un joueur d'échecs qui essaie de prévoir tous les coups de son adversaire et ses propres réactions. Il sera peut-être accusé d'être un peu trop *calculateur*. Si le succès répond à ses espérances, A *aura fait un bon calcul*. Dans le cas contraire, il *aura fait un mauvais calcul* !

DONNER, v.

I. Jean a donné une montre à Jeannot

A humain *donne* B à C humain définitivement et gratuitement.

1) A humain, **DONNE** B concret à C humain. A est propriétaire de B ; il agit intentionnellement et librement ; il transfère, fait passer B de l'ensemble des objets qu'il possède à l'ensemble des objets que possède C ; A est cause que désormais C possède B, l'a de façon définitive. A ne demande à C aucune contrepartie. B est GRATUIT pour C. A *donne* et C reçoit B GRATUITEMENT.

2) A *donne*, syn. OFFRE, à C B, un objet destiné à lui faire plaisir. B est un **CADEAU** : la substitution de *offrir* à *donner* marque que si A est libre de *donner* ou de ne pas *donner* B, C est libre de l'accepter ou de le refuser. *Jean a fait cadeau d'une montre à Jeannot.*

3) B est un bien, ou une somme d'argent ; sa finalité est d'enrichir C ; C peut être un individu ou une association (en langage fiscal une *personne physique* ou une *personne morale*) ; B est un **DON**. *A fait don de B à C. Luc donne 100 € ou fait don de 100 € à la Croix Rouge. A, Luc, est le DONATEUR. – C, la Croix rouge est le BÉNÉFICIAIRE.*

— Si le transfert de propriété est important et exige l'enregistrement par un notaire, c'est une **DONATION**. *La vieille comtesse a donné un château / a fait don d'un château à la Croix Rouge ; elle a fait enregistrer cette donation.*

Attention ! Il y a *don* et *don* !

Le *Don* des Espagnols *Don Juan* et *Don Quichotte*, aussi orthographié *Dom* dans les noms propres d'origine italienne, est issu du latin *dominus*, « maître de maison, maître, seigneur », féminin *domina*, de *domus*, « maison ». (Voir les articles MAÎTRE et HABITER.)

4) A et C sont humains, B est un organe de A destiné à être transplanté sur C. *Luc a donné un de ses reins à son frère en danger de mort.* - Luc est le **DONNEUR**, son frère le RECEVEUR. - *Luc donne régulièrement un peu de son sang* : c'est un *donneur de sang*. - Le *don d'organes* est une pratique liée aux progrès de la chirurgie.

5) Avec B et / ou C non exprimés : *Marc donne aux pauvres.* - *Il donne beaucoup.* - *J'ai déjà donné* : formule de refus à un solliciteur. Fig. : j'ai déjà fait des sacrifices, subi des épreuves, qu'on ne m'en demande pas davantage.

— Un A qui *donne* volontiers et beaucoup est **GÉNÉREUX**.

6) Jadis (et encore dans certains cas), le père de famille *donnait* à sa fille, lorsqu'elle se mariait, une **DOT** : une somme d'argent ou certains biens, dont les revenus devaient assurer sa subsistance pendant toute sa vie. Il la **DOTAIT**. Un homme qui épousait une femme à cause de sa *dot* était un *coureur de dot*. Dans les sociétés africaines, au contraire, c'est l'homme qui donne une *dot* au père de la femme pour l'obtenir en mariage.

— A humain *dote* B, humain ou institution, de C, un avantage financier, un équipement. *Le gouvernement va doter la marine nationale d'un nouveau porte-avion.* - Une **DOTATION** : somme d'argent attribuée à une institution pour la faire fonctionner.

II. Sylvie donne ses chaussures à réparer au cordonnier.

A donne B à C sans que ce soit nécessairement gratuit, ou définitif.

1) Il y a transfert de propriété mais pas gratuité. Au marché : **Donnez-moi un kilo de pommes : voici, c'est trois euros.** - Dans un marchandage : Le client : *Je vous donne cent euros de ce bibelot, pas plus.* Le marchand : *Je vous le LAISSE, syn. je vous le CÈDE pour 150 €.* À ce prix-là, c'est donné : c'est très bon marché. - Un commerçant : *Ici, les clients, on leur en donne pour leur argent* : ils ne sont pas volés, la marchandise est bonne et abondante. - *Combien Marc donne-t-il à ses ouvriers ?* : combien les paye-t-il ?

— Il y a transfert de propriété, mais A n'est pas propriétaire de B, il n'est qu'un intermédiaire. *Le facteur donne un colis recommandé à son destinataire* : il le REMET en mains propres à C et C le REÇOIT.

2) B est une partie du corps de A : *Max donne le bras à Léa.* - *Le chien Médor donne la patte à sa maîtresse.* - Emploi pron. *Jean et Paul se donnent la main.*

— Fig. *Max donne sa langue au chat* (fam.) : il ne sait plus quoi répondre aux questions qu'on lui pose.

3) A concret **donne** B concret : *Le pommier donne des pommes.* - *La source donne de l'eau.* Dans ce cas, B, évident, est souvent omis : *Le blé, le pommier donnent bien cette année.*

4) A est la nature (ou le ciel ou une bonne fée) qui fait des **dons** différents aux différents individus C qui, en conséquence, sont **DOUÉS** (de ces **dons**). *Lucie est douée par la nature d'un grand sens musical ; c'est un don, elle est douée pour la musique. Elle est dotée de bonnes dispositions pour la musique.* - *C est bien doué* : il a reçu un ensemble de **dons** très utiles dans la vie.

— Emploi impers. *Il est donné à C de + inf.* : C est le bénéficiaire d'un hasard heureux extraordinaire : *Il m'a été donné, dans ma vie, de rencontrer de grands savants.*

5) Les verbes syn. ci-dessous laissent dans l'ombre la question du transfert de propriété ou de la gratuité de l'objet B qui passe de A à C.

— A **FOURNIT** B, concret ou abstrait à C humain : *Le boulanger fournit du pain à tout le village.* - *Le témoin fournit des renseignements précieux à l'enquêteur.* - Dans la plupart des métiers C a besoin de **FOURNITURES** : divers objets qui doivent lui être fournis pour rendre son travail possible : ex. des *fournitures de bureau* : papier, gommes, crayons, agrafes, etc.

— Emploi pron. C **se fournit** (de B) chez un certain fournisseur : *La maison de retraite se fournit chez le boulanger du village.*

6) A **DISTRIBUE** un certain nombre de B semblables à un même nombre de C ; il en fait une **DISTRIBUTION** : il **donne** un B à chaque C. *La maîtresse distribue des cahiers aux élèves.*

— Quand un metteur en scène envisage de monter une pièce de théâtre ou de faire un film, il choisit ses acteurs et leur *distribue les rôles* qu'il a attribués à chacun. *Ce film a une belle distribution* : il est joué par des acteurs célèbres et excellents

— *Donner les cartes, c'est les distribuer* aux joueurs. La façon dont elles se trouvent réparties est la **DONNE** ; si la répartition a été mal faite, il y a **MALDONNE**, loc. qui peut s'employer au fig. (fam.) en cas de toutes sortes d'erreurs ou de malentendus.

— Fig. L'architecte *distribue* l'espace dont il dispose pour que les appartements *soient bien distribués* : que les dimensions et l'emplacement de chaque pièce soit bons.

7) A **ATTRIBUE** B à C. Il **donne** B à C selon qu'il reconnaît certains critères et croit (à tort ou à raison) pouvoir les affirmer.

— B est un nom de qualité. En ce sens, *attribuer* est syn. de *qualifier* : *A attribue à Jean la générosité / l'avarice* - En grammaire, un adjectif ou un nom a la fonction d'**ATTRIBUT** du sujet lorsqu'il est relié au nom auquel il se rapporte par un verbe d'état comme *être, paraître, sembler, devenir*. En langage philosophique, le nom *attribut* est syn. de *caractéristique, trait distinctif*. Il s'emploie aussi pour dénommer des emblèmes, des objets symboliques servant à identifier, en art, un personnage type ou une allégorie. *L'attribut de Jupiter est l'aigle, celui de St Pierre, la clef, celui de la justice la balance et le glaive.*

— B est un nom abstrait désignant ce que C mérite ou ce dont il a en lui la cause, ou la possibilité : *Le professeur attribue à chaque élève la*

note qu'il mérite. - *Marc attribue une tâche différente à chacun de ses employés.* - *Sylvie attribue à Marie des pensées malveillantes / la responsabilité de l'accident.* - *L'architecte attribue à un glissement de terrain les lézardes de la façade.*

Pour contribuer et rétribuer, voir l'article PAYER.

III. Orgon donne sa fille en mariage à Tartuffe.

A humain donne B humain à C.

1) A humain **donne** B humain à C humain : A humain ayant un certain pouvoir sur B humain crée une relation entre B et C. *Jean donne de bons professeurs à ses enfants.* - *Orgon donne sa fille à Tartuffe.* - Emploi pron. *Les bandits se donnent un chef.* - *Éric donne un complice à la police* : il le DÉNONCE.

2) Emplois pron. A humain **se donne** à C, humain ou abstrait : A se consacre à C, il fait en sorte que toute son activité, ses forces, sa vie aient pour finalité C. - *Marc se donne à son travail.* - *L'infirmière se donne à ses malades.*

— Le pronom *se* peut être remplacé par le détail de ce que A *donne* de lui-même : *Éric donne sa vie, son sang pour la patrie.* - *Jean donne son cœur, à Sylvie, son amitié, sa confiance, sa parole, son temps, quelques instants à Marc.* - *Luc se donne en spectacle* : il a un comportement exagéré et anormal qui le fait remarquer de tout le monde. — Notamment : *Cette femme s'est donnée à Éric* : elle a couché avec lui.

IV. Marc donne de bons conseils à Luc.

A donne B abstrait à C.

1) **GR Jean donne à Jeannot l'autorisation de sortir** équivaut à *Jean autorise Jeannot à sortir.* Dans de nombreux cas, le nom B abstrait a des relations de forme et de sens avec un verbe, de sorte qu'il y a une quasi-synonymie entre le verbe de base et la locution verbale *donner + nom*. On dit alors que *donner* joue le rôle de verbe-support.

2) Lorsqu'un verbe est relié à un nom d'outil (*bêche / bêcher*), d'arme (*matraque / matraquer*) ou de substance couvrante (*peindre / peinture*) la locution verbale n'est pas **donner + nom**, mais *donner + un COUP de + nom* ; et la locution verbale diffère du verbe en ce qu'elle dit une action brève et ponctuelle. Ex : *donner un coup de peinture.*

— Souvent la locution verbale *donner + nom* ne correspond qu'à l'un des sens du verbe de base ou bien B a, avec un verbe, un rapport de forme mais le rapport de sens s'est distendu à la suite d'une évolution historique : ex. *donner son avis* (différent de *aviser*), *donner des instructions* (différent de *instruire*), *donner la réplique à un acteur* (différent de *répliquer*), etc.

3) A, ayant une certaine force, fait un mouvement B qui atteint C.

— A **donne** une poignée de main, un baiser, une gifle, une fessée, un coup de poing, une poignée de main à B humain. - Il **donne** un coup de cirage à ses chaussures, un tour à la manivelle.

— En contexte militaire : *L'armée donne l'assaut à la forteresse, donne la charge à l'ennemi, donne la chasse aux fuyards.*

— Fig. *Ces événements ont donné une accélération, une impulsion, un élan aux réformes entreprises.*

4) A a des compétences, des connaissances, des possibilités que C n'a pas : il les lui **donne**. *Marc a donné travail à un chômeur, il lui a donné une tâche à exécuter et toutes sortes de conseils.* - *Marc est un grand donneur de conseils* (ironique). - *Le président donne audience à un solliciteur.* - A **donne** à B un renseignement, l'heure exacte, des arguments.

5) B est une possibilité de réflexion pour C humain *Le professeur donne un problème à ses élèves.* Les **DONNÉES** d'un problème sont ce que l'élève doit admettre comme point de départ à son raisonnement.

— Loc. conj. *étant donné que...* pose les prémisses d'un raisonnement. *Étant donné qu'il fait froid et que nous avons une coupure de courant, je me mets au lit.*

— **donné**, adj. s'emploie lorsqu'on ne peut pas préciser une certaine mesure. *Supposons qu'à une distance donnée de son point de départ, le*

train de Paris croise celui de Brest... - Nous nous promenions, et à un moment donné, il s'est mis à pleuvoir.

6) A a autorité sur C ; B dépend de lui. *Les parents donnent un prénom à leur enfant. - L'éditeur donne un titre et une grande diffusion à son dernier livre. - A donne à C, un démenti, un désaveu, ses ordres, ses instructions, des assurances, des garanties, une attestation. - Il lui donne congé. - Il lui donne sa démission. - Il lui donne acte de sa réussite, quitus de sa gestion. - Le recteur donne une affectation, de l'avancement à un enseignant.*

— Dans le cas où C posait une question, A lui donne une réponse. - Dans le cas où C était demandeur, A lui donne satisfaction ; il lui accorde ce qu'il demande : il lui donne son accord, son acceptation, son acquiescement, son adhésion, sa permission, son consentement, son autorisation.

7) A a des compétences qui lui permettent d'orienter la vie de C : il lui donne lecture, communication, connaissance d'un document officiel. - Le père donne à son fils une bonne éducation, une correction, une leçon, des explications, un conseil, l'exemple, de l'aide, un avertissement, des consolations, des encouragements, de l'affection. - A donne l'alerte, l'alarme à des gens en danger. - A donne le change à qui il veut tromper.

8) A a la capacité d'offrir à C non exprimé (de nombreuses personnes, tout un public) quelque chose qui sort de l'ordinaire. *La municipalité donne un bal une réception, une fête, un feu d'artifice, un banquet, un grand dîner* (mais pas des choses simples comme un pique-nique, une promenade, une excursion). - *Le pianiste donne un concert, son interprétation des préludes de Chopin. - La Comédie Française a donné une représentation du Misanthrope. - Paul a donné une traduction d'Othello, une adaptation du Père Goriot pour la télévision. - Sylvie donne des signes d'agitation : n'importe qui peut le constater.*

9) A, humain ou non, donne B, — une opportunité d'action, à C humain : A donne à C du temps, du répit, le choix. - *Ce voyage a donné à Jean l'occasion, la possibilité, la liberté, le moyen de se perfectionner en anglais. - Ce travail me donne du fil à retordre : il présente beaucoup de difficultés. - Le retour de Jean donne à réfléchir.*

— une possibilité de réalisation pour C abstrait. Emplois figés : *Cet article a donné prise aux critiques de Luc. - Luc a donné libre cours à sa colère. - Ce projet donne lieu à de nombreuses réunions, donne matière à discussion.*

— A est ça, résumant une situation, B, abstrait, est le résultat de ça ; C n'est généralement pas précisé : *Je me demande ce que ça va donner. - Qu'est-ce que ça va donner ? Rien de bon.*

10) A, humain ou non, donne à C un B qui est un nouvel état de C.

— Un état physique : *Une bonne nourriture donne des forces. - Faire du sport donne chaud, faim, soif. - Le bruit me donne la migraine.*

— Un état psychique : *Paul a donné du courage à Luc. - Cette nouvelle a donné à Max l'envie d'en savoir plus. - Ce travail me donne du souci, du plaisir, l'illusion d'être intelligent, des complexes. - Emploi pron. Jean se donne du mal, de la peine, du plaisir, du bon temps. - Il s'en donne ! : il est très actif, s'amuse beaucoup.*

— Une qualité positive de C concret ou abstrait : *La lumière donne du relief à ce tableau. - La cuisson donne de la solidité à l'argile. - Ce beau jardin donne de la valeur à la maison. - Les géraniums donnent de la couleur à votre balcon.*

— Une apparence de C : *Cette coiffure me donne l'air bête, l'air d'avoir cent ans. - La cuisson donne une belle couleur à ces légumes. - Emploi pron. Jean se donne une contenance : il se donne un air avantageux alors qu'il est inquiet et troublé.*

11) A humain donne une certaine opinion, sans certitude mais avec une certaine autorité : *Jean donne tort à Luc, raison à Marc. - Quel âge donnez-vous à Sylvie ? Je lui donne une quarantaine d'années. - Je vous donne la chose pour certaine. - Savez vous ce qui arrive à Léa ? Je vous le donne en mille : je parie que vous ne devinerez pas. Manière d'annoncer une nouvelle très surprenante : Léa divorce !*

V. La voiture a donné dans le fossé.

A donne dans / contre C spatial.

1) A donne sur / dans / contre C spatial : au terme d'un mouvement incontrôlé, A entre en contact avec B et subit un choc : *La voiture a donné dans le fossé ou contre un platane.*

— Fig. *Luc a donné dans le panneau* : s'est laissé tromper (à l'origine il s'agissait de filets appelés panneaux, tendus pour attraper le gibier). - *Les éclaireurs ont donné dans une embuscade, dans un piège.*

— A, au terme d'une évolution, se conforme à une mode, adopte un comportement plus ou moins ridicule : *Ce cinéaste donne dans le néo-réalisme.*

— A donne de B (une partie de A, généralement la tête) sur / dans / contre C spatial : *Le conducteur a donné de la tête contre le pare-brise.*

- Fig. *Jean ne sait pas où donner de la tête* : il a tellement de choses à faire qu'il ne sait pas par où commencer.

2) A, une porte, une fenêtre, une maison donne sur C spatial : elles permettent à un occupant de voir ou de passer directement dans ce lieu. *Cette porte donne sur la rue. - Les fenêtres de l'hôtel donnent sur la plage.*



FAMILLE, n.f.

I. Jean et Sylvie fondent une famille.

La famille restreinte.

1) A, un homme, et B, une femme, vivant ensemble et ayant un ou plusieurs C, leurs ENFANTS, FILS ou FILLES, constituent une **FAMILLE**. - Quand ils se sont MARIÉS, ils ont fondé une famille et le maire leur a remis un livret de famille sur lequel il faut inscrire les naissances et les décès. - Traditionnellement, le père est le chef de famille : celui qui prend en dernier ressort les décisions importantes, et le soutien de famille : celui qui subvient à ses besoins. Mais dans le droit moderne l'autorité est partagée entre les deux conjoints. - Lorsque des conjoints chargés d'enfants et divorcés se sont remariés ou vivent en concubinage chacun de leur côté, on parle de familles recomposées.

— La Sainte famille (maintes fois représentée par les peintres) : la Sainte Vierge, Saint Joseph et l'enfant Jésus, vivant ensemble dans leur maison de Nazareth.

2) Le PÈRE de famille et la MÈRE de famille sont chargés de famille : ils ont des enfants. S'ils en ont beaucoup, ils ont une famille nombreuse. Ils mènent ensemble une vie de famille. Leur situation de famille peut être plus ou moins bonne. - PAPA et MAMAN promènent leur petite famille : l'ensemble de leurs enfants.

3) Ils touchent des allocations **FAMILIALES** : une aide financière versée à la famille, à proportion du nombre d'enfants. - Le patrimoine familial : les biens de la famille. - Une aide familiale : employée mise à la disposition de la mère de famille par certaines municipalités, sous certaines conditions.

4) La maison habitée par une famille et la famille elle-même (à l'origine autour d'un feu) est un FOYER. - La mère au foyer n'exerce pas à l'extérieur de chez elle une profession salariée, elle reste au foyer, au foyer conjugal, pour s'occuper de ses enfants.

II. Jean et Sylvie ont beaucoup de famille.

La famille étendue.

1) Il arrive que A et B soient sans famille : orphelins, enfants abandonnés. Mais en général, ils ont de la famille et même parfois, une grande famille, beaucoup de famille : le père et la mère de chacun des deux conjoints A et B, leurs frères et sœurs, les maris et les femmes, les enfants de ces frères et sœurs constituent la famille ou **PARENTÉ** (n.f.) de A et de B. Tous ces gens sont **PARENTS** (n.m. désignant les

hommes ou, collectivement les hommes et les femmes ; les femmes, individuellement, sont des *parentes*), membres de la même *famille*.

— S'ils ont l'esprit de famille, c'est-à-dire s'ils se sentent PROCHES (adj.) les uns des autres et tiennent à garder des relations avec leurs proches (nom), les membres d'une famille étendue se retrouvent parfois dans des fêtes de famille. Quand ils sont en famille, ils parlent de leurs histoires de famille : ils constituent une famille unie ; mais il y a aussi des familles désunies dont les membres sont brouillés et ne se voient plus.

2) Georges, père de Jean, est un des deux GRANDS-PÈRES de Jeannot et Sylviane, et Suzanne, mère de Sylvie l'une de leurs deux GRANDS-MÈRES. - Georges et Suzanne sont deux des quatre GRANDS-PARENTS de Jeannot et Sylviane. - Jeannot et Sylviane sont leurs PETITS-ENFANTS. - Des enfants appellent familièrement leurs grands-parents « Pépé » et « Mémé » ou « Papi » et « Mamie ».

3) A est ALLIÉ à la famille de B et B à la famille de A. Sylvie est entrée dans la famille de Jean et Jean dans la famille de Sylvie. Pour A, les membres de la famille de B, pour B les membres de la famille de A, ainsi que les maris et femmes de leurs propres frères et sœurs sont des parents par ALLIANCE (n.f.). Ils constituent sa BELLE-FAMILLE : BEAU-PÈRE et BELLE-MÈRE, BEAUX-FRÈRES et BELLES-SŒURS.

4) Pour tout enfant C, tout frère de son père ou de sa mère est son ONCLE et toute sœur de son père, A, ou de sa mère, B, est sa TANTE. Tout mari d'une tante est un oncle par alliance ; toute femme d'un oncle est une tante par alliance. Des enfants appellent affectueusement leurs oncles et tantes « Tonton » et « Tatie » ou « Tata ». Tout frère, toute sœur de l'un de ses grands-parents est son GRAND-ONCLE ou sa GRAND-TANTE.

5) Tout C de sexe masculin est le NEVEU son oncle ou de sa tante ; tout C de sexe féminin est la NIÈCE de son oncle ou de sa tante. Pour tout C, le fils d'un oncle ou d'une tante est un COUSIN. - Un oncle, un cousin à la mode de Bretagne sont des parents par alliance très éloignés (mariés à des cousins de cousins). - Un oncle d'Amérique : un riche parent supposé ou qu'on n'a pas vu depuis longtemps et dont on espère un fabuleux héritage.

6) Si A et B ont plusieurs enfants dont chacun fonde une famille et a des enfants, la famille se divise en plusieurs BRANCHES qu'on peut représenter sur un arbre GÉNÉALOGIQUE. La GÉNÉALOGIE est 1. la suite des filiations à l'intérieur d'une famille, - 2. la science qui permet de retrouver ces filiations à travers les siècles.

III. Jean et Marc sont de deux familles politiques différentes.

Emplois affaiblis et dérivés de quelques-uns des mots ci-dessus.

1) Toute série d'êtres animés, d'objets concrets ou abstraits ayant des caractères communs et s'engendrant les uns les autres peut être présentée comme une famille comportant, comme les familles humaines, diverses branches :

— famille de végétaux ou d'animaux. L'âne est parent du cheval. - Ils descendent d'ancêtres communs. - Le dinothérium est l'ancêtre du mammoth et de l'éléphant. - L'éléphant et le mammoth descendent du dinothérium.

— famille de mots : ensemble constitué par un mot de base et ses dérivés et composés.

— famille de machines, notamment d'ordinateurs. Les ordinateurs de la dernière génération sont bien plus performants que leurs ancêtres des années 50.

2) A humain SE FAMILIARISE avec B humain : il apprend à le connaître et à l'apprécier, le fréquente beaucoup et B devient un FAMILIER de A ; il est presque considéré comme faisant partie de la famille de A.

— A humain est familier (adj.) avec B humain : il le traite FAMILIÈREMENT, sans façons ni marques de respect, avec FAMILIARITÉ.

3) B concret ou abstrait est familier à A humain : A en a l'HABITUDE. Luc a dû vendre des objets familiers pour régler la succession de son père. - Le professeur familiarise ses élèves avec les équations du second degré. - Sylvie a acquis une certaine familiarité avec le théâtre de Shakespeare.

— A, fait de langue, est familier : utilisé dans la conversation courante entre intimes, mais à éviter à l'écrit et dans un discours soutenu ; ex. : « j'm'en fiche » est une manière familière de dire « ça m'est égal ».

HEURE, MINUTE et SECONDE, n.f.

I. Ce restaurant est ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

1) L'HEURE est une unité de mesure du temps, une DURÉE précise, une subdivision du jour : il y a vingt-quatre heures (abréviation : 24 h.) dans un jour, et soixante MINUTES dans une heure, 30 minutes dans une DEMI-HEURE, 15 minutes dans un QUART D'HEURE. - Cette usine fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre : jour et nuit, sans arrêt. - Vous me remettez votre rapport dans les vingt-quatre heures, dans les quarante-huit heures : avant l'expiration d'un jour, de deux jours. - Nous avons mis trois bonnes heures pour arriver au sommet de cette montagne : au moins trois heures et probablement plus. - Il nous a fallu une petite heure pour redescendre : au plus une heure et probablement moins. - Cet ouvrier est payé à l'heure : il est payé pour chaque heure qu'il travaille ; d'autres sont payés à la semaine, et les autres au mois ; il gagne 30 € de l'heure, c'est son salaire HORAIRE. - La vitesse de la circulation automobile est limitée en ville à 50 kilomètres par heure (fam. courant : à l'heure, abréviation, 50 km/h).

2) La minute et la SECONDE sont aussi des durées précises : il y a soixante minutes (abrév. 60 mn, ou 60') dans une heure et soixante secondes dans une minute. J'ai parcouru cette distance en une minute et vingt secondes. - Dans la minute : avant l'écoulement complet de soixante secondes. Max est arrivé dans la minute (même) qui a suivi le départ de Luc. - Dans la minute qui vient, nous serons fixés sur les résultats de l'élection présidentielle. - A humain observe une minute de silence : en hommage à un mort, il cesse pendant une minute tout discours ou toute conversation, et se tient immobile.

Pour d'autres sens de seconde et d'autres mots de sa famille, voir l'article DEUX.

— Une MINUTERIE est un appareil servant au déclenchement, au bout d'une certaine durée, ou à un moment précis, d'un mécanisme, par ex. pour permettre l'extinction automatique d'une lampe, ou la mise à feu d'un explosif. J'ai réglé la minuterie sur 40 secondes.

II. Il est exactement huit heures, sept minutes, et trois secondes.

1) Les instruments de petite taille qui donnent l'heure, qui permettent de voir, de lire l'heure ou de l'entendre.

— La MONTRE, munie d'un bracelet en cuir ou en métal, se porte au bras gauche. Elle se compose d'un boîtier qui contient le mécanisme auquel sont reliées les aiguilles. Celles-ci pivotent autour d'un cadran sur lequel apparaissent les douze premiers chiffres. À deux reprises dans une journée, la petite aiguille indique l'heure qu'il est, par exemple, 6h du matin ou 6h du soir. La grande aiguille indique les minutes.

Pour un autre sens de montre, voir l'article MONTRER.

— Le RÉVEIL est une sorte de grosse montre qu'on pose généralement sur une table de nuit. Il est muni d'un système de SONNERIE qui réveille le dormeur à l'heure souhaitée.

2) L'HORLOGE, dotée d'éléments plus volumineux que le simple réveil, se place sur un mur. - Dans beaucoup d'horloges, les heures SONNENT. D'où Fig. l'heure a sonné : le moment est venu de faire la chose dont on parle. - Les frontons des mairies sont équipés d'une grosse horloge extérieure qui donne l'heure aux habitants de la commune. - Pour savoir l'heure, on peut aussi téléphoner à l'horloge parlante.

— Certaines cathédrales abritent une horloge astronomique, œuvre d'art complète et complexe indiquant non seulement l'heure mais aussi et

surtout les jours, les mois, les saisons, les années et les signes du zodiaque.

3) L'**heure** est une indication temporelle précise sur tel ou tel instant de la journée, fournie par une **montre**, un réveil ou une **horloge**, et que l'on consulte pour *savoir l'heure*, pour *savoir quelle heure il est* parmi les 24 heures que compte une journée. *Vous avez l'heure ? Quelle heure est-il ? Il est quelle heure ? - Je n'ai pas l'heure exacte, mais il doit être environ 3 h 10* (c'est-à-dire trois heures et dix **minutes**). - *Max est arrivé à dix heures moins le quart* (9 h 45). - *À quelle heure décolle votre avion ? - À dix heures du soir, heure de Paris, et nous arriverons à Tokyo vers quatre heures du matin, heure locale, si rien ne vient modifier l'horaire prévu* : le tableau des différents moments du voyage, précisant l'heure de chacun.

— *Vous êtes à l'heure* : vous arrivez à l'heure dite, vous n'êtes ni en avance, ni en retard. - *Êtes-vous toujours aussi PONCTUEL ?*

— *Je vais mettre ma montre à l'heure*. - *Attention, depuis cette nuit, nous sommes passés à l'heure d'été ! Il faut avancer toutes les horloges d'une heure*.

— *L'heure H*, c'est l'heure secrète à laquelle une opération militaire doit avoir lieu, et, par extension, n'importe quelle activité humaine importante. - Fig. *Chercher MIDI à quatorze heures*, c'est compliquer inutilement une chose très simple. - *Les ouvriers de la onzième heure*, les gens qui arrivent quand le travail est presque fini et touchent le même salaire que les autres (Allusion à une parabole de l'Évangile).

4) Emplois moins précis du mot **heure**. *Dans les grandes villes, la circulation connaît des heures creuses*, où la circulation est faible ou modérée, *et des heures de pointe* où la circulation est intense, notamment au moment où la plupart des gens sortent de leurs lieux de travail pour rentrer chez eux. - *Vers la fin de l'après-midi, la circulation augmente d'heure en heure*. - *Max rentre de son travail à des heures impossibles* (très tard), *et parfois à une heure avancée de la nuit*. - *L'autre soir, à MINUIT passé, il n'était pas encore rentré !*

5) La **minute** est l'indication temporelle telle qu'elle est fournie par une **montre**, un réveil ou une **horloge**. *Il est exactement 7 heures et 12 minutes*. - *D'une minute à l'autre* : dans très peu de temps. *Max devrait arriver d'une minute à l'autre*. - *C'est la minute de vérité* pour A humain : c'est maintenant que les événements ou les faits vont permettre de vérifier les dires de A de façon définitive. - *La dernière minute* : le moment après lequel il sera trop tard. *Les gens imprévoyants attendent toujours la dernière minute pour accomplir leurs obligations*. - *Ce n'est pas à la minute (près) !* : ne vous croyez pas obligé de respecter avec une parfaite exactitude l'**horaire** indiqué.

— *Un emploi du temps MINUTÉ* : où toutes les activités sont prévues selon un **horaire** détaillé et précis.

III. Il est tard, c'est l'heure de rentrer à la maison. - Une minute !

1) L'**heure** est syn. de TEMPS, MOMENT imprécis, ÉPOQUE. Ce sens se trouve uniquement dans des locutions figées : *Il est / C'est l'heure de + inf*. *C'est l'heure de rentrer*. *Si nous tardons encore, nous ne trouverons plus de taxi*. - *Max attend son heure* : il sait que tôt ou tard les événements tourneront en sa faveur. - *À l'heure de vous quitter* (au moment de vous quitter), *je voudrais vous dire que j'ai été très heureux en votre compagnie*. - *L'heure venue, nous agirons*. - *Ta dernière heure est arrivée* : tu vas mourir dans très peu de temps, car je vais te tuer. - *À l'heure où je vous parle, ...* : au moment où je vous parle, il se passe telle ou telle chose.

— *Max est poète à ses heures* : de temps en temps, Max écrit des poèmes en amateur. - *Il a eu son heure de gloire* : au milieu d'une vie assez discrète, il a connu une certaine célébrité à une certaine époque. - *Pendant la guerre, nous avons connu des heures sombres* : des temps très difficiles, des défaites, des morts et des privations. - *L'heure est grave* : nous vivons en ce moment des événements importants qui doivent nous inciter à la réflexion, à la prudence, à l'attention. - *Les problèmes de l'heure* : les difficultés actuelles, du présent.

— Emplois adverbiaux : *Tout à l'heure* : dans un moment. - *De bonne heure* : tôt. On peut *se coucher de bonne heure* (tôt le soir) et *se lever de bonne heure* (tôt le matin). - *À la bonne heure !* : expression marquant la satisfaction : *Vous avez enfin trouvé la solution ? À la bonne heure !*

2) Une **minute** est une durée imprécise mais brève, syn. un MOMENT, un INSTANT. *Sans perdre une minute* : sans perdre de temps. - *Dépêchons-nous ! Il n'y a pas une minute à perdre ! - Une (petite) minute ! s'il vous plaît* : pour demander à quelqu'un de patienter un peu. - *Dans une minute* : à un moment qui se situe à environ une minute du moment présent. - On emploie aussi, non sans exagération, *une seconde ! deux secondes ! trois secondes !*, quand le délai demandé est en fait bien supérieur à ces durées.